

Palais de justice de Pointe-à-Pitre | Guadeloupe



livraison  
octobre 2018

# Fiche signalétique

## Acteurs

### Maître d'ouvrage

- Ministère de la Justice
- > Direction des services judiciaires (DSJ)
- > Secrétariat général

### Maîtrise d'ouvrage déléguée

- > Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ)

### Maîtrise d'œuvre

- > BP Architectures / EGIS Bâtiment / Mazet & Associés / Acoustique Vivie & Associés / PLAN O2

### Entreprise générale

- > Groupement Bouygues Bâtiment centre sud-ouest / Bouygues Bâtiment outre-Mer / Nofrag

## Les chiffres clés

### Le chantier

- > Budget des travaux : **27 millions** d'euros TTC
- > Durée du chantier : **31 mois**
- > Personnels employés sur le chantier : jusqu'à **200 compagnons** au plus fort du chantier
- > surface de plancher du palais de justice : **5893 m<sup>2</sup>**
- > **5 638 heures** d'insertion

### Le calendrier

- > juin 2012 : notification du marché de maîtrise d'œuvre
- > mars 2015 : notification du marché de travaux
- > décembre 2015 : début des travaux
- > 6 août 2018 : remise des clés à la Chancellerie
- > 7 septembre 2018 : remise des clés de la DSJ à la juridiction
- > semaine du 15 au 21 octobre 2018 : emménagement des services
- > 22 octobre 2018 : première audience dans le nouveau palais de justice

### Le palais de justice dans ses grandes lignes

- > R-2 : parking
- > R-1 : espaces techniques, archives, scellés, attentes gardées
- > Rez-de-chaussée : salle des pas perdus, service d'accueil unique du justiciable (SAUJ), 3 salles d'audience publique, civile, mixte et pénale, Délégués du procureur, aide juridictionnelle, aide aux victimes, régie, pôle social, courrier, exécution des peines.
- > 1<sup>er</sup> étage : 4 salles d'audience de cabinet, Greffe pénal, Parquet, Greffe du parquet civil et commercial, permanence parquet – TTR, Ordre des avocats
- > 2<sup>e</sup> étage : Tribunal pour enfants, Application des peines, Instruction, Affaires familiales.
- > 3<sup>e</sup> étage : Siège, Greffe civil, terrasse, espace détente

### Les personnels

Le palais de justice de Pointe-à-Pitre accueillera 39 magistrats et 116 fonctionnaires.



## sommaire

### Un nouvel élan pour la justice pointoise

En plein cœur de la ville de Pointe-à-Pitre, la construction du palais de justice est un projet de longue date. Relancé en 2011 afin de fournir des locaux adaptés aux services du TGI, en pleine mutation face à une activité judiciaire en hausse, ce projet d'envergure s'inscrit dans la modernisation de la Justice.



### Rencontre avec Rémi Souleau, architecte, agence BP Architectures

C'est Rémi Souleau qui a été choisi pour mener à bien ce projet. Il a dû composer avec plusieurs contraintes techniques liées à la nature du terrain. Et il a également mis un point d'honneur à respecter l'empreinte historique de la ville ainsi que le plan local d'urbanisme.



### Visite guidée

Érigé dans le centre de la ville, à la place de l'ancienne maison d'arrêt, le palais de justice de Pointe-à-Pitre exprime la simplicité et la solidité face aux spécificités climatiques des Antilles.





^ Le nouveau palais de justice de Pointe-à-Pitre est situé au cœur de la ville, à 600 mètres de l'ancien palais de justice.

La mise en service d'un nouveau palais de justice à Pointe-à-Pitre permet de regrouper les services du tribunal de grande instance (TGI), jusqu'à présent dispersés sur plusieurs sites, ainsi que d'offrir aux personnels et aux justiciables des conditions de travail et d'accueil modernes, fonctionnelles et confortables. Conformément à la loi de 2016 de modernisation de la Justice du XXI<sup>e</sup> siècle, le tribunal des affaires de sécurité sociale (Tass), le tribunal du contentieux de l'incapacité (TCI) et la commission départementale d'aide sociale (CDAS) rejoignent le pôle social du TGI au sein du nouvel édifice.

## Un nouvel élan pour la justice pointoise

Relancée en 2011, la construction d'un palais de justice à Pointe-à-Pitre est un projet de longue date, « que nous attendons depuis un quart de siècle », souligne André Aigle, directeur de greffe, en poste depuis vingt ans. « C'est un projet phare pour l'arrondissement judiciaire de Pointe-à-Pitre, estime Béatrice Blanc, présidente du TGI. Il garantit aux justiciables, aux personnels et à nos partenaires de bénéficier d'une justice moderne, accessible et tournée vers l'avenir. »

### Des locaux adaptés à l'augmentation de l'activité judiciaire

Avec une surface de plancher trois fois plus importante que celle des locaux actuellement utilisés au palais historique de la place Gourbeyre et à l'annexe, les services du TGI feront plus aisément face à une activité judiciaire en progression. « Nous enregistrons une évolution très importante de la délinquance pénale, confie Béatrice Blanc. Nous connaissons sur le ressort l'un des plus forts taux d'homicides à l'échelle nationale. Les contentieux liés au foncier ou à la délinquance routière sont également en augmentation. » « L'une des principales contraintes de ce projet aura été de s'adapter à l'augmentation des effectifs des personnels, liée à l'accroissement de l'activité du TGI », note, de son côté, Céline Parreau, directrice de programme à l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ). Afin que les services civils et pénaux du TGI disposent de l'espace nécessaire, la décision a été prise, en cours de projet, de renoncer à installer le tribunal mixte de commerce (TMC) dans le nouveau palais.

*L'une des principales contraintes de ce projet aura été de s'adapter à l'augmentation des effectifs de personnels.*

^ Le nouveau palais de justice est doté d'une superficie trois fois plus importante que le palais de justice historique et son annexe.





^ Les flux sont désormais séparés en fonction des publics –utilisateurs, justiciables, ou personnes détenues– garantissant la sécurité.

### Modernité, sécurité et accessibilité

Au-delà d'un objectif de cohérence, l'ouverture du palais répond à des impératifs de modernisation. «Les nouvelles technologies installées seront à la hauteur de ce que l'on attend d'une Justice moderne, insiste la présidente du TGI. Nous allons passer de deux à plus de dix systèmes de visioconférence!» La création, comme dans tous les palais modernes, de plusieurs circuits pour dissocier les flux du public, des personnels et des personnes détenues, prévenues ou retenues, fait aussi partie des atouts du nouvel édifice. «Ces circuits totalement sécurisés évitent que les différents publics ne se croisent, c'est un réel bénéfice, considère Xavier Bonhomme, procureur près le TGI. La mise en place d'accès sécurisés et réglementés va changer notre quotidien.»

Enfin, contrairement aux locaux historiques, la nouvelle configuration garantit l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

### Concertation et expérimentation

Le déménagement des services et l'appropriation des lieux par les utilisateurs ont été préparés très en amont, pour le confort de tous. «Si l'ensemble des personnels accueille avec beaucoup de joie ce nouveau bâtiment, qui permettra de travailler plus sereinement et de façon plus opérationnelle, confie Xavier Bonhomme, c'est notamment grâce au travail de concertation qui a été fait avec eux.» Dix-huit mois avant le déménagement, des ateliers ont en effet réuni magistrats et fonctionnaires, afin de réfléchir sur des questions de sécurité, d'accueil, de circulation, de communication, de stationnement, d'informatique ou de téléphonie. «Nous avons souhaité, le procureur et moi-même, que les personnels s'approprient le palais et fassent part de leur avis, afin que le bâtiment leur ressemble et réponde au mieux à leurs attentes», mentionne Béatrice Blanc. «Tout le monde a joué le jeu, se félicite Céline Parreau. Nous avons aussi pu organiser des visites et nous assurer que les utilisateurs étaient satisfaits.»

Une fois dans les lieux, ils finiront de prendre leurs marques et auront en charge l'expérimentation de deux logiciels, PILOT, pour la gestion des salles d'audience et de la signalétique, et NOE, pour la numérisation des procédures pénales. De quoi faire du palais de justice de Pointe-à-Pitre le fer de lance de la modernisation de la Justice.

### La réussite d'un chantier contraint

La localisation du nouveau palais de justice, au cœur de Pointe-à-Pitre, aura représenté une réelle contrainte pour les entreprises qui ont mené à bien les travaux. « Nous avons affronté à des problèmes d'accès, mais aussi d'organisation du chantier, se remémore Guillaume Coustaing, responsable production à Bouygues Construction. L'exiguïté de la parcelle sur laquelle nous avons construit nous a obligés à déplacer nos stocks, voire à les entreposer à l'intérieur. » « L'entreprise a été exemplaire car elle a vraiment su réaliser un projet dans un environnement urbain compliqué, surenchérit Céline Parreau. La mise en place des grues s'est par exemple révélée très difficile avec si peu d'emprise au sol. » Dans ce contexte, la spécificité du bâtiment, avec ses façades et ses toitures à plusieurs épaisseurs, et la multiplication des tâches que cela induit, aura rendu encore plus stricte l'obligation de planifier et de cadencer le travail.

Dans une région où il se fabrique peu de matériaux, c'est aussi la question des commandes qu'il a fallu régler. « Nous avons eu besoin d'éléments d'habillage en bois spécifiques et d'éléments de façade anodisés qui n'existent pas aux Antilles, donne pour exemple Guillaume Coustaing. L'équipe construction s'est rendue plusieurs fois en métropole pour choisir ces matériaux avec soin et éviter d'avoir à stocker des produits non conformes. » Ce sont enfin les deux cyclones auxquels le chantier a dû faire face qui auront rendu l'aventure complexe.

*Nous avons eu besoin d'éléments d'habillage en bois spécifiques et d'éléments de façade anodisés qui n'existent pas aux Antilles.*



^ La parcelle très exigüe, dans une zone urbaine dense, a constitué une réelle difficulté pour l'organisation du chantier.



^ Avec ses matériaux chaleureux et la lumière douce qui y pénètre, la salle des pas perdus diffuse une ambiance sereine.



^ La salle pénale, comme toutes les salles d'audience a été traitée dans le but d'offrir une acoustique de qualité.

## Rencontre avec Rémi Souleau, architecte, agence BP Architectures

### Quelles ont été les contraintes à surmonter pour que le nouveau palais de justice trouve sa place au centre de Pointe-à-Pitre ?

L'architecte des bâtiments de France a tout d'abord demandé que le palais ne soit pas visible – ou très peu – depuis la place de la Victoire et qu'il respecte le style de la sous-préfecture, classée aux monuments historiques. Nous avons également dû composer avec le plan local d'urbanisme, qui limite les hauteurs autorisées, de manière à judicieusement intégrer la nouvelle construction dans un quartier composé de petites cases traditionnelles caribéennes. Enfin, la proximité de la nappe phréatique nous a interdit de construire trop en profondeur. Malgré toutes ces contraintes, auxquelles s'ajoute la déclivité du terrain, nous avons pu trouver une organisation pertinente en termes de fonctionnement, avec une zone publique distincte de la zone tertiaire; en termes structurels, avec une conception adaptée au risque sismique et en termes urbains, puisque le palais, tout en occupant l'intégralité de sa parcelle, présente une volumétrie à l'échelle de celle de la sous-préfecture et du quartier.

### Quelles réflexions techniques et esthétiques ont dicté les choix de conception de la façade ?

Pour la façade de la rue Dugommier, nous avons opté pour un socle en pierre bleue calcaire et un traitement en inox tissé. Le traitement est en aluminium perforé pour les autres côtés. Cela forme une protection solaire avec laquelle nous avons habillé les toitures et la totalité des façades, qu'elles soient en béton ou vitrées. C'est une solution très efficace pour préserver l'intérieur de la puissante chaleur du soleil des Antilles, limiter ainsi le recours à la climatisation et assurer la pérennité du bâtiment. Le traitement appliqué à l'inox est le même que celui utilisé pour les bateaux : il évite tout phénomène de corrosion. Le tissage de la façade de la rue Dugommier crée de l'ombre dans la salle des pas perdus, tout en laissant apparaître la ville en arrière-plan. Pour le reste, la tôle pliée en aluminium fonctionne comme un moucharabieh : elle donne l'impression d'être fermée quand on regarde depuis l'extérieur, mais elle s'efface



^ Les façades ont été pensées comme une protection solaire, avec un matériau qui ne s'altère ni avec le temps ni avec l'atmosphère saline.



*Nous avons voulu créer une atmosphère douce, sereine et apaisée.*

^ Ici, le couloir du cabinet pénal. L'utilisation de matériaux chaleureux, pierre pérenne au sol et bois au mur, concourent à la sérénité du lieu.

presque complètement quand on est à l'intérieur et que la lumière extérieure est forte. Nous avons présenté un prototype à l'APIJ pour faire la démonstration de l'efficacité de ce dispositif. Quant à la couleur de l'édifice, nous avons voulu l'affirmer, car toutes les constructions de Pointe-à-Pitre sont colorées ! Nous avons cherché une teinte qui s'accorde avec les ocres et la terre de Sienne de la sous-préfecture, et un matériau qui ne s'altère pas avec le temps et l'atmosphère saline.

### Quelle ambiance avez-vous voulu donner à l'intérieur du palais ?

Nous avons souhaité créer une atmosphère douce, sereine et apaisée. La lumière, le recours à des matériaux chaleureux – la pierre pérenne au sol et le bois au mur – et la qualité de l'acoustique y concourent, tant dans la salle des pas perdus que dans les salles d'audience. Le revêtement en pin, traité en claire-voie, dans la salle des pas perdus évite que la pièce résonne. La lisibilité des espaces, dans lesquels les gens se repèrent facilement, contribue également à l'apaisement. Si dans les salles d'audience, une forme de monumentalité a été recherchée, avec une certaine scénarisation, pour marquer la fonction judiciaire, nous avons en revanche veillé à ne pas dramatiser la séquence.



^ La salle des pas perdus, pensée sur deux niveaux, est baignée de lumière.

## Visite guidée

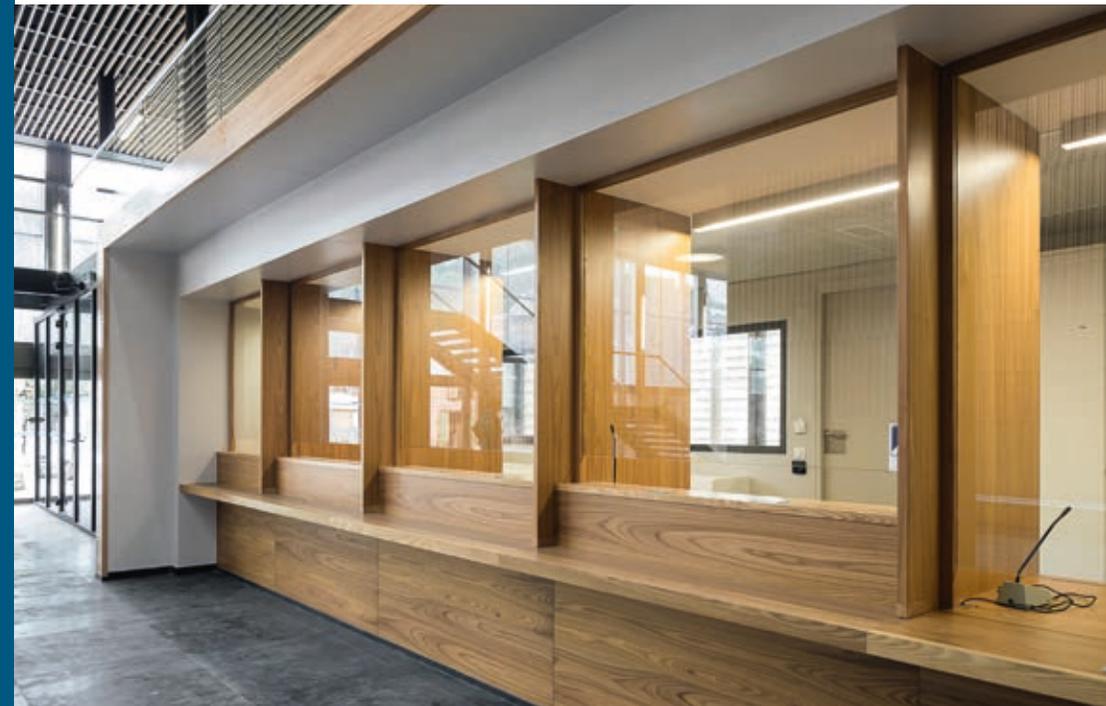
Érigé en plein centre-ville, en lieu et place de l'ancienne maison d'arrêt, à proximité de la Darse, où se tient tous les jours le marché aux fruits et aux légumes de Pointe-à-Pitre, le nouveau palais de justice jouxte la sous-préfecture. Il se trouve à 600 mètres de l'ancien tribunal, de l'autre côté de la place de la Victoire. La proximité avec ces lieux emblématiques explique l'attention portée à l'intégration urbaine de ce nouvel édifice.

Effilés, les palmiers plantés sur le parvis du nouveau palais de justice, à l'angle des rues Dugommier et Duplessis, marquent élégamment l'entrée du public. « Nous avons légèrement détourné le cheminement de la rue Dugommier pour créer ce parvis, indique l'architecte Rémi Souleau. Celui-ci est situé dans la partie haute de la parcelle. » Ce qui explique qu'une fois dans le palais, certains espaces sont de plain-pied avec le parvis ; d'autres en contre-bas, ou au contraire en étage. Passé les contrôles de sécurité, les visiteurs pénètrent dans la grande halle du palais, qui abrite – sous une double hauteur sous plafond – la salle des pas perdus et les salles d'audience. Ouverte sur la ville, grâce à ses 6 mètres de haut de façades vitrées légèrement obstruées par un maillage en inox, la salle des pas perdus, avec sa pierre calcaire au sol et ses bardages de pin aux murs, constitue un endroit chaleureux. La simplicité des formes et la lisibilité des espaces garantissent en outre de se repérer très facilement dans le palais : au premier coup d'œil, les justiciables identifient les salles d'audience et le SAUJ.

### Création d'un service d'accueil unique du justiciable (SAUJ)

À l'entrée, le service d'accueil unique du justiciable sera « le futur cœur de la juridiction », pour reprendre l'expression de Béatrice Blanc, présidente du TGI. « Nous avons travaillé de façon collective pour mettre en œuvre ce SAUJ, indique André Aigle, directeur de greffe. Un greffier et quatre agents des différents services du TGI y renseigneront les justiciables, les auxiliaires de justice et nos partenaires. « Tous seront accueillis dans des conditions plus dignes et plus adaptées, insiste Xavier Bonhomme, procureur

*Après les contrôles de sécurité, les visiteurs pénètrent dans la grande halle du palais, qui abrite la salle des pas perdus et les salles d'audience.*



^ L'entrée du palais est parfaitement sécurisée.

^ Le SAUJ permettra un meilleur accueil et la bonne orientation du public.



^ Un bureau dont le mobilier a été fabriqué par la RIEP.

près le TGI. Tout en évitant les allées et venues dans les services.» Un système de contrôle d'accès garantit d'ailleurs l'étanchéité entre les zones publiques et celles réservées aux personnels, principalement dans les étages et en sous-sol. Avant de poursuivre la visite, poussons la porte des trois salles d'audience publique, desservies par la partie basse de la salle des perdus.

Parfaitement accessibles aux personnes à mobilité réduite, les trois salles d'audience – civile, mixte et pénale – bénéficient d'un éclairage naturel zénithal et d'une ambiance tamisée, grâce notamment au revêtement des murs en orme d'Amérique. Au-dessus des tables de justice, recouvertes dans leur partie basse de la pierre qui habille le socle du palais, des niches abriteront des balances stylisées, symboles de la Justice. «En comptant les salles d'audience de cabinet, nous allons passer d'une grande salle et de deux plus petites à sept salles d'audience, se réjouit Xavier Bonhomme, cela nous évitera de jongler avec les plannings.» D'autant qu'un groupe de travail, composé de fonctionnaires et de magistrats, a planché ces derniers mois sur les moyens d'optimiser l'utilisation de ces salles.

#### **Dans les étages, la cohérence de l'agencement des services**

La mezzanine de la salle des pas perdus mène, d'une part, aux salles d'audience de cabinet et, d'autre part, aux bureaux du parquet, tandis que les autres services du TGI occupent les étages supérieurs. «Le nouvel organigramme fonctionnel que nous avons élaboré se compose de deux grands pôles, précise André Aigle. Situé au premier étage, le pôle pénal regroupe notamment le pôle mineur, celui de l'instruction, le pôle correctionnel, l'application des peines, le pôle urgence et circuits courts ou encore l'exécution des peines. Tous ces services seront sur le même plateau, afin de renforcer la cohésion et l'efficacité de l'ensemble de la chaîne pénale. Le pôle civil se déploiera sur deux niveaux, le juge aux affaires familiales au 2<sup>e</sup> étage, la chambre civile au 3<sup>e</sup> étage», à côté de la présidence du TGI, des magistrats du siège et du directeur de greffe. Au dernier étage, les personnels disposeront également d'un local de détente et d'une terrasse. «Celle-ci constitue une réserve foncière, note Rémi Souleau. Elle doit éventuellement permettre à moyen terme de rajouter plus de 200 m<sup>2</sup> de bureaux.» Les besoins futurs d'agrandissement ou de réorganisation ont par conséquent été pris en compte, y compris dans la conception des volumes de bureaux, dont le cloisonnement pourra évoluer.

### Anticiper les aléas climatiques

En faisant de la partie du bâtiment qui s'élève sur cinq niveaux, sous-sols compris, la colonne vertébrale du palais, en béton armé, et en libérant les toitures au-dessus des salles d'audience, les architectes ont assuré la solidité de sa structure et sa résistance aux tremblements de terre. Les choix d'aménagement des sous-sols et de revêtements des façades et des toitures ont, quant à eux, été dictés par les spécificités climatiques des Antilles. «La proximité de la mer, qui affleure à 80 centimètres sous le palais a pesé sur la conception du parking, en R-2», indique Céline Parreau, directrice de programme à l'APIJ. Conçu pour être étanche aux pluies classiques, le parking du palais, réservé aux personnels, devra en revanche être évacué en cas de fortes crues. Le niveau R-1, où se trouvent les espaces techniques, les archives et les attentes gardées, domine, pour ce qui le concerne, le niveau de la rue Lethière, ce qui le préserve du risque d'inondation. Autre spécificité locale, la présence d'un air marin fortement iodé et le fort ensoleillement ont conduit à sélectionner des matériaux résistants et à doter le bâtiment d'une double peau. Des précautions destinées à assurer la pérennité du palais de justice et le confort de ses utilisateurs.

*Les choix d'aménagement des sous-sols et de revêtements des façades et des toitures ont été dictés par les spécificités climatiques des Antilles.*



^ Une salle d'audience civile.

^ Une salle d'audience mixte.



^ Le bâtiment est doté d'une double peau afin de faire face aux aléas climatiques et à l'air marin fortement iodé.



▲ Le nouveau palais est situé à proximité de la préfecture.



▲ La vue depuis la cafétéria.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

### **Direction de la publication**

Marie-Luce Bousseton, directrice générale

### **Coordination**

Marion Moraes, responsable communication

### **Remerciements à**

La direction des services judiciaires et le bureau de l'immobilier, de la sûreté des juridictions et de la sécurité des systèmes d'information (FIP2)

Le secrétariat général et le bureau du soutien et de la maîtrise d'ouvrage (SIM/BSMO)

Béatrice Blanc, présidente du tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre

Xavier Bonhomme, procureur près le tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre

André Aigle, directeur de greffe du tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre

Rémi Souleau, architecte, BP Architectures

Guillaume Coustaing, responsable production à Bouygues Construction

### **Ont participé au sein de l'APIJ**

Paul-Luc Dinnequin, directeur des opérations à l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ)

Céline Parreau, directrice de programme à l'APIJ

Mathieu Lafitte, chef de projet à l'APIJ

**Maquette et mise en page** Anatome

**Rédaction** Isabelle Friedmann

**Crédits photographiques** Gabrielle Voinot



*L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) est un établissement public administratif créé le 31 août 2001, sous la tutelle du ministère de la Justice.*

*Principal service constructeur du ministère, elle a pour mission de construire, de rénover et de réhabiliter les palais de justice et les établissements pénitentiaires, en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer. Elle participe par ses études et expertises à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires. L'Agence pilote plus d'une quarantaine d'opérations. Ses équipes opérationnelles pluridisciplinaires, composées d'ingénieurs et d'architectes, appuyées par des services administratifs, juridiques et financiers, lui permettent d'assurer des interventions étendues, depuis les recherches, études et acquisitions foncières, jusqu'à la programmation, aux études et travaux, sous toutes les formes de la commande publique.*

Les couleurs et les proportions des façades du nouveau palais de justice de Pointe-à-Pitre, habillées d'aluminium et d'inox, dialoguent parfaitement avec le bâtiment de la sous-préfecture qu'elles côtoient, en plein centre-ville. La modernité de ses aménagements intérieurs apportera confort et sécurité aux personnels qui y travailleront, de même qu'aux justiciables guadeloupéens.

Pilotée par l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ), maître d'ouvrage pour le compte du ministère de la Justice, cette opération rend possible un regroupement plus rationnel et cohérent des services du TGI. Tandis que ces services, jusqu'à présent scindés sur deux sites, se retrouvent dans le nouveau palais, une prochaine étape est déjà envisagée pour regrouper le tribunal d'instance, le conseil de prud'hommes et le tribunal mixte de commerce.



MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE

APIJ